

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} RÉUNION DE 2010

Séance du 18 novembre 2010

CG 10/5^{ème}/V-04

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRASSES ET VALLÉE DE L'AVEYRON**

**MODERNISATION DU SERVICE DE LIVRAISON DE PORTAGE
DE REPAS À DOMICILE**

La communauté de Communes "Terrasses et Vallée de l'Aveyron" assure la livraison de repas à domicile sur son territoire depuis 1996.

Après plusieurs années de fonctionnement, une refonte complète du service de portage de repas doit être initiée afin de répondre aux nouvelles attentes des usagers. L'objectif est d'apporter à la fois une amélioration qualitative, en réduisant les risques sanitaires par le passage en liaison froide, et quantitative, en assurant une livraison des repas tous les jours de la semaine, y compris le dimanche.

La réalisation de ce projet nécessite la mise aux normes sanitaires d'un véhicule existant et l'acquisition d'un nouveau véhicule frigorifique.

Monsieur le Président de la communauté de communes "Terrasses et Vallée de l'Aveyron" sollicite une subvention départementale pour la réalisation de ce projet.

Le coût de cette opération s'établit à **27 400 € H.T** ainsi répartis :

- mise aux normes sanitaires d'un véhicule existant...8 095,00 € H.T.
- acquisition d'un nouveau véhicule frigorifique.....19 256,40 € H.T.
- 27 351,40 € H.T.
- arrondi à 27 400,00 € H.T.**

Le plan de financement se décline comme suit :

Subvention Etat (Dotation de développement Rural).....	8 220 € _(acquis)
Conseil Régional.....	5 480 € _(acquis)
Conseil Général.....	8 220 €
Autofinancement.....	5 480 €
	27 400 €

Considérant que le Conseil Général est déjà intervenu sur des dossiers similaires dans le cadre de notre politique de Contrat de Terroir et de Contrat de Pays :

- 2005 : achat d'un véhicule frigorifique pour le portage de repas assuré par le CCAS de Moissac (Contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne),

- 2005 : acquisition d'un véhicule pour le portage de repas assuré par l'association Beaumontoise en faveur du 3e âge (contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne),

- 2006 : acquisition d'un 2e véhicule pour le portage de repas, dans le cadre d'une extension de la zone de desserte, assuré par l'association Beaumontoise en faveur du 3e âge (contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne),

- 2006 : acquisition d'un véhicule pour le portage de repas à domicile assuré par la communauté de communes "Terrasses et Vallée de l'Aveyron" (contrat de Pays Midi Quercy).

et que ce projet est inscrit dans la programmation 2009-3 de la convention territoriale du Pays Midi-Quercy, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission solidarité, santé et action sociale,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Accorde à la communauté de communes "Terrasses et Vallée de l'Aveyron", une subvention exceptionnelle de 8 220 € pour la modernisation du service de livraison de portage de repas à domicile (*programme 2009-3 de la convention territoriale du Pays Midi-Quercy*) ;
- Vote les crédits correspondants l'article 2041424, sous-fonction 53 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,